

LA LETTRE



Communauté de communes



DES

COUZANAIS

Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN
<http://www.sail-sous-couzan.com>

Mai 2014 – N°19

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

Au moment d'écrire mon premier éditorial de la mandature dans la lettre d'information de la commune, je pense à tous les maires qui m'ont précédé, et qui ont eu la lourde charge de conduire les affaires municipales durant leurs mandats successifs. Mais mes pensées vont surtout à vous, vous qui nous avez jugé digne de veiller sur votre quotidien. A l'occasion des élections municipales du 23 mars dernier, vous avez choisi de nous renouveler votre confiance, en déléguant la gestion de notre commune à une équipe solidaire et motivée.

Je voudrais bien entendu profiter de cet éditorial pour remercier, au nom de l'équipe municipale, toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance et assurer l'ensemble de la population que nous avons conscience de la responsabilité collective qui est la nôtre. Le 23 mars dernier, il n'y a eu qu'une seule victoire, celle des Couzanaises et des Couzanais qui aspirent à vivre dans une commune attractive et dynamique.

Je pense avec sérieux au mandat que vous nous avez confié et à cette exigence si forte qu'il porte en lui. Exigence de rassembler parce que notre commune a besoin d'être forte pour relever les défis auxquels elle est confrontée. Exigence de respecter la parole donnée et de tenir les engagements parce que la confiance est un état fragile et fluctuant. Exigence, enfin, de résultat parce que notre action doit se traduire concrètement dans votre vie quotidienne. Au service de Sail-sous-Couzan, il n'y a pas de camp. Il n'y a que les bonnes volontés de ceux qui aiment leur commune. Il n'y a que les compétences, les idées et les convictions de ceux qui sont animés par la passion de l'intérêt général.

Etre maire, c'est être choisi dans sa commune, non pas sur la foi d'une étiquette politique, mais sur la conviction de ceux qui vous connaissent et qui vous estiment. Etre maire, c'est être distingué par ses compatriotes, c'est revêtir leur confiance, c'est accepter d'être celui qu'on consulte, même quand l'astreinte est lourde, celui qui tranche, même quand la responsabilité est grande. Je m'appuierai pour cela sur une équipe compétente et dynamique. Ensemble, nous relèverons le défi, parce que cette tâche nous passionne et que, comme le dit le philosophe allemand Friedrich Hegel, « Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion ».

Le maire, Ludovic Buisson.

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 18 novembre 2013

Décision modificative

Admission en non-valeur de factures d'eau de particuliers non réglées pour un montant de 1 570 €.

Aménagement du trottoir de l'école

M. le Maire propose de remplacer le revêtement actuel par du béton coloré couleur sable ocre.

Le Conseil Municipal approuve le devis de Carrières Vial pour un montant de 3 663 € HT (18.5 m3 de béton) et le devis de Reflets verts pour un montant de 1 197 € HT (décaissement).

Réforme du rythme scolaire

Suite à plusieurs réunions entre les enseignants, les élus des 2 communes, les délégués des parents d'élèves, les élus expriment la même difficulté : la réforme sera compliquée à mettre en place pour la rentrée scolaire 2014-2015 (pas de réponse du Conseil Général concernant les horaires de transport scolaire, élections municipales en mars 2014, coût et gestion du personnel encadrant).

Conseil municipal du 12 décembre 2013

Restructuration et extension de l'école primaire

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°10 : remplacement du portillon de l'élévateur par une porte battante pour un montant supplémentaire de 675 €.

Vote des tarifs communaux 2014

Tarifs 2014 de l'eau potable

Prix de l'eau potable (le m3)	1,30 €
Taxe d'assainissement (le m ³)	1,05 €
Prime fixe	27,50 €

Tarifs 2014 de location du centre culturel. A noter qu'une caution de 260€ est désormais réclamée lors de la réservation,

Location de :	Résidents de Sail	Autres personnes
Tout le centre	180 €	260 €
Hall + cuisine	85 €	140 €
Salle réunion + hall + cuisine	100 €	150 €

Autres tarifs 2014

Cimetière - concession de 3 corps	405 €
Cimetière - concession de 6 corps	810 €
Colombarium	960€ les 3 urnes pour 30 ans

Concours du receveur municipal

Outre son rôle de comptable public, M^{elle} Adeline BROCHIER, apporte aide et conseil pour tous les documents budgétaires. Le Conseil Municipal accepte le versement d'une indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la commune, pour un montant de 407.69 €.

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

En tant que commune pilote, il est nécessaire que la Commune transmette les actes par voie électronique. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la préfecture de la Loire, afin de réaliser cette télétransmission.

Attribution de subventions aux associations – répartition des contributions aux organismes

Le Conseil Municipal accepte l'attribution des subventions de fonctionnement aux différentes associations.

Renouvellement de la convention 2012-2013 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le centre de gestion de la Loire.

L'assemblée délibérante autorise à M. le Maire à signer la convention.

Demande d'aides financières

Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder d'aides financières pour les paiements de factures d'eau et d'assainissement et de redevance d'ordures ménagères. Il demande à l'intéressé de prendre contact avec la trésorerie de Boën pour établir un échéancier de paiement de sa dette.

Conseil municipal du 16 janvier 2014

Renouvellement Contrat d'Emploi d'Avenir

Le Conseil Municipal décide de renouveler le Contrat d'Emploi d'Avenir pour une durée hebdomadaire de 35H durant 1 an de M. Francky Duris.

Programme de voirie 2014 : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour la réfection de la couche de roulement de la voie communale n°12 au lieu dit « Les Granges » et la voie communale n°12 E au lieu dit « Les Granges Hautes » pour un montant de travaux de 45 562.50 € HT.

Remplacement d'une 2^{ème} chaudière gaz condensation à la résidence pour personnes âgées « Le Colombier »

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Rey d'un montant de 9981.37 € HT.

Travaux à l'église Saint-André (peinture des abat-sons et montée d'escalier)

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Beau Emmanuel d'un montant de 2 533.80 € HT.

Equipement de jeux extérieurs et de matériels sportifs pour la cour de l'école primaire

Le Conseil Municipal approuve le devis de CAMIF Collectivité d'un montant de 8 210.04 € HT.

Acquisition de mobilier pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal approuve le devis de MOBILIER JAROZO d'un montant de 7 898.74 € HT.

Convention entre le Compagnie Franche du Forez et la commune

Le Conseil Municipal valide cette convention relative à l'organisation de la 3^{ème} fête médiévale des 7 et 8 juin 2014.

Conseil municipal du 11 mars 2014

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
1 274 738 €	557 827 €	763 061 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
1 274 738 €	851 227 €	763 061 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
1 639 548 €	653 940 €	1 052 314 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
1 639 548 €	798 720 €	1 052 314 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
259 029 €	96 939 €	270 758 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
259 029 €	113 107 €	270 758 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
194 054 €	10 773 €	190 713 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2013	Réalisé 2013	Budget primitif 2014
194 054 €	14 114 €	190 713 €

Taux des Impôts locaux 2014

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2% les taux des impôts locaux pour 2014 et fixe ainsi le taux de la taxe d'habitation à 4.14 %, la taxe foncière sur le Bâti à 9.51 %, la taxe foncière sur le non-bâti à 34.60 %.

Versement de la subvention au CCAS

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 6 400 € au CCAS au titre de l'année 2014.

Restauration des façades de l'église

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°2 (enduits et maçonneries pierres) : reprise de la génoise du porche pour un montant supplémentaire de 2 369 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°4 (métallerie) : réparation de vitraux du chœur et protections du vitrail du transept et de la coupole qui présente des fuites importantes, pour un montant supplémentaire de 3 472 € HT.

Attribution de subventions aux associations – Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal accepte l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Club des Jeunes d'un montant de 166 €.

Camping municipal – Tarifs 2014

Le Conseil Municipal simplifie les tarifs, applicables au 1^{er} avril 2014.
Les enfants de moins de 7 ans paient demi-tarif.

Tarifs		
du 1er avril 2014 au 15 octobre 2014	1 emplacement + voiture 	4 € par nuitée et par personne de plus de 12 ans
	1 emplacement + camping-car 	6 € par nuitée et par personne de plus de 12 ans
	Branchement électrique	2,5 €
du 1er avril 2014 au 15 octobre 2014	Garage mort	3 €
du 16 octobre 2014 au 31 mars 2015	Garage mort	1 €

Forfaits et caution	
Forfait couple	729 €
Forfait personne seule	558 €
Caution gens de passage ou pièce d'identité	200 €

Conseil municipal du 28 mars 2014

Elections du Maire et des Adjoints

FONCTION	NOM - PRENOM	ADRESSE
Maire	BUISSON Ludovic	Impasse des Portes de Couzan
1er Adjoint	LAURENT François	Route des barrages
2e Adjointe	DAVAL Christine	Route du vieux Marency
3e Adjoint	COMBE Jean-Paul	Rue des myosotis
4e Adjointe	CARRERAS Irène	Rue des bleuets
Conseiller	POYET Ludovic	Chemin des pins boulange
Conseillère	BOUCHARD Stéphanie	Route de St-Georges
Conseiller	ROLLAND Nicolas	Place du bois d'amour
Conseiller	CARPENTIER Bruno	Place de la fontaine
Conseillère	ROGER Ghislaine	Impasse des Portes de Couzan
Conseiller	CARRERAS Stéphane	Rue des Roches
Conseiller	AUBERT Jean	Rue des Roches
Conseiller	BEAU Pierre	Avenue des promenades
Conseillère	DUBIEN Cindy	Avenue des promenades
Conseiller	GUIRAUD Antoine	Route de St-Just

Conseil municipal du 8 avril 2014

Désignation des membres des commissions municipales :

Commission Travaux :

Elus : Ludovic BUISSON, Pierre BEAU, François LAURENT, Jean-Paul COMBE, Irène CARRERAS, Bruno CARPENTIER, Antoine GUIRAUD, Nicolas ROLLAND. Non-élu : Louis BLONDET.

Transports Scolaires :

Ghislaine ROGER comme déléguée titulaire et Christine DAVAL comme suppléante.

Commission Tourisme, Culture, Sport et Monde Associatif :

Ludovic BUISSON, Jean AUBERT, Pierre BEAU, Nicolas ROLLAND, Stéphanie BOUCHARD, Cindy DUBIEN, Ludovic POYET, Christine DAVAL.

Syndicat Mixte de Rivières Anzon, Lignon et Vizezy

Nicolas ROLLAND comme délégué titulaire et Jean-Paul COMBE, comme délégué suppléant.

SIEL :

Antoine GUIRAUD comme délégué titulaire et Pierre BEAU comme délégué suppléant.

PLU, Urbanisme, Permis de Construire :

Ludovic BUISSON, Jean-Paul COMBE, Pierre BEAU, François LAURENT, Antoine GUIRAUD.

Office du Tourisme du Pays d'Astrée :

Irène CARRERAS

Liste électorale :

Ludovic BUISSON, le représentant du Préfet de la Loire : Claude MOURLEVAT, le représentant du Président du Tribunal de Grande Instance, Louis BOUCHET, trois membres suppléants : Irène CARRERAS, Pierre BEAU, François LAURENT.

Commission Finances :

Ludovic BUISSON, François LAURENT, Jean Paul COMBE, Irène CARRERAS, Antoine GUIRAUD, Bruno CARPENTIER, Jean AUBERT.

Commission Economie, Développement industriel :

Ludovic BUISSON, Ludovic POYET, Stéphane CARRERAS, Antoine GUIRAUD, Irène CARRERAS, Pierre BEAU, Stéphanie BOUCHARD, Bruno CARPENTIER, François LAURENT.

Ecole :

Ludovic BUISSON, Christine DAVAL, Cindy DUBIEN, Stéphane CARRERAS, Jean AUBERT, Pierre BEAU, Ghislaine ROGER.

Commission Communication :

Ludovic BUISSON, Christine DAVAL, Ludovic POYET, Jean AUBERT, Stéphanie BOUCHARD, François LAURENT, Cindy DUBIEN, Antoine GUIRAUD.

Centre Communal d'Action Sociale :

Ludovic BUISSON, Christine DAVAL, Irène CARRERAS, François LAURENT, Ghislaine ROGER, Stéphanie BOUCHARD. Sont élus en tant que Membres extérieurs : Claudette GRUNON, René BONFILS, Simone DAVAL, Marthe JACMAIN, Denise MURARD.

Commission Appel d'Offres :

Titulaires : Ludovic BUISSON, Jean Paul COMBE, François LAURENT, Nicolas ROLLAND, Antoine GUIRAUD.

Suppléants : Pierre BEAU, Bruno CARPENTIER, Jean AUBERT, Irène CARRERAS

Centre Culturel :

Titulaire : Cindy DUBIEN

Suppléant : Antoine GUIRAUD

Indemnités des élus

Conformément au barème fixé par les articles L2123-23 et L2123-24, le maire et les 4 adjoints percevront des sommes mensuelles brutes respectivement de 1 178.46 € et de 313.62 €.

Restructuration et extension de l'école primaire

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°6 : carrelage, pour une somme de travaux en moins de 458 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°7 : électricité, pour un montant supplémentaire de 2 200.50 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°9 : métallerie, pour une somme de travaux en moins de 2 441 € HT.

Changement embrayage tracteur

Le Conseil Municipal approuve le devis de CRA SAS pour un montant de 1 098.10 € HT correspondant au changement de l'embrayage du tracteur.

Fourniture de pièces pour réseau d'eau

Le Conseil Municipal approuve le devis de SEVAL CHAZELLE TP pour un montant de 4 877 € HT correspondant aux travaux de rénovation du réseau d'eau rue des granges.

Façades du local de la source

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LAFOND pour un montant de 1 700 € HT correspondant aux façades des 2 murs repris en maçonnerie.

bibliothèque municipale



La bibliothèque est maintenant installée dans ses nouveaux locaux, 2 place de la Mairie. Ceux-ci ont été rénovés du sol au plafond. La salle des mariages avec maintenant le sol vitrifié, l'escalier, la bibliothèque, accessible à tous, est de plain pied.

Les horaires d'ouverture sont :

le mardi de 16H30 à 18H
le mercredi de 14H à 15H30

Le prêt de livres est gratuit, vous trouverez romans, BD, documentaires pour enfants et adultes. Vous pouvez aussi commander auprès des bénévoles un ouvrage que vous souhaiteriez lire. Le stock est régulièrement changé par la Médiathèque Départementale de la Loire.

Si des personnes souhaitent apporter une aide à l'équipe de la bibliothèque, elles sont les bienvenues.

Contact : Claude RAILLERE, au 04 77 24 55 29 ou se présenter directement à la bibliothèque.

Le mardi 13 mai de 17H à 19H nous vous invitons à un moment de partage qui vous permettra de visiter ce nouvel espace.



Sou des écoles

Cette année, le Sou des écoles était désireux d'innover en proposant de nouvelles idées telles que les ventes de sapins de Noël, de pizzas, de plants.

Devant la réussite de ces nouveautés et constatant la mobilisation de tous, **nous souhaitons très sincèrement remercier** :

- les parents d'élèves pour leur implication (installation du centre, préparation de pâtisseries et participations actives aux diverses activités).
- les Couzanais.
- les enseignants du RPI.
- les mairies de Leigneux et de Sail.
- les correspondantes de presse.

Notons également une belle réussite pour le Loto.

Grâce à vous tous, les enfants du RPI ont pu et pourront encore s'enrichir des différents projets proposés par une équipe pédagogique dynamique et professionnelle.

RPI Sail-Leigneux

Déploiement de la fibre

Le Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire (SIEL) a initié, aux côtés du Conseil général, le projet THD42 (très haut débit) qui vise à desservir chaque habitant de la Loire en fibre optique d'ici à 2020. Notre communauté de communes est partie prenante de ce grand chantier d'un réseau de fibre optique d'initiative publique.

Ce réseau public sera accessible à tous les fournisseurs habituels pour qu'ils proposent des abonnements aux particuliers et aux entreprises. La fibre sera déployée sur des supports existants (lignes électriques) et en souterrain lorsque cela est possible.

Il s'agit donc dans un premier temps de démarrer la phase d'étude, qui permettra ensuite de déterminer les étapes de déploiement de la fibre sur le secteur. Cette phase d'étude sera conduite par le groupement d'entreprises Bouygues Energies Services/ Sobeca mandaté par le SIEL, en lien étroit avec vos élus communaux et communautaires.

Aussi les agents de ces entreprises arpenteront nos 18 communes à partir du mois de juin et pourront être amenés à vous questionner sur l'emplacement de vos arrivées électriques et téléphoniques actuelles afin de mieux préparer la future installation de votre prise d'accès à la fibre. (Ils seront munis d'une carte professionnelle et d'une attestation vérifiables par vos soins.)

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de l'étude et de ce projet dans nos prochains magazines communautaires.



Horaires de la déchèterie communautaire

- ETE**
- les lundis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
 - les mardis et jeudis de 14h00 à 18h30
 - les vendredis et samedis de 9h à 18h (sans interruption)
- HIVER :**
- les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30
 - les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Changement des horaires dès le 1^{er} lundi suivant le changement d'heure légale. ☎ **Déchèterie : 06 07 23 82 13**

Agenda

Vendredi 9 au dimanche 11 mai.....Festival de musique du Club des jeunes.

Jeudi 29 mai.....Tournoi de football de l'AS Couzan (U9, U11 et U15) au stade Aimé Jacquet.

Vendredi 6 juin.....Concert d'AR TRI MEAN, organisé par le Comité des fêtes, au centre.

Samedi 14 juin (14H et 20H30).....Gala de danse de l'association «Tout en danse », au centre.

Dimanche 29 juin.....Vide-grenier du Comité des fêtes, dans le village.

Samedi 5 et dimanche 6 juilletFête patronale, organisée par le Comité des fêtes.

Dimanche 31 aoûtRepas des anciens, au centre.

Vendredi 5 septembre.....Pièce de théâtre, organisée par La CLEF, au centre.

Samedi 20 septembre.....Concert celtique avec repas, organisé par le comité des fêtes.

Dimanche 28 septembre.....Course du Haut-Forez, organisée par la Clef et la foulée forézienne.

Dimanche 5 octobre.....Thé dansant organisé par le club loisirs, au centre.

Cet agenda a pour but d'informer le mieux et le plus tôt possible les Couzanais. Il est important que les associations du village nous informent des dates pour les prochains événements ou manifestations qu'elles souhaitent organiser.

mairie.accueil@sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons également qu'un guide trimestriel des manifestations existe pour le territoire de la communauté de communes. Il est disponible en mairie et dans les différents lieux d'accueil au public. Ce guide constitue une réelle opportunité d'attirer à chaque événement, un plus grand nombre de personnes. N'oubliez pas de transmettre vos dates à l'Office de Tourisme du Pays d'Astrée : ot.pays-astree@wanadoo.fr

Etat civil

<u>Décès :</u>	Novembre 2013	MURAT Christian
	Novembre 2013	LINOSSIER Constance
	Décembre 2013	CELLIER René
	Janvier 2014	MAISSE Jeanne
	Février 2014	JACQUEMONT André

LOTISSEMENT

"Les Oreades"

LOTS A VENDRE

31.90€ TTC le m²

Surfaces de 800 à 1400 m²

Tél. MAIRIE SAIL-SOUS-COUZAN

04 77 24 52 62



De gauche à droite : Jean AUBERT, Stéphane CARRERAS, Ludovic POYET, Nicolas ROLLAND, Christine DAVAL, Cindy DUBIEN, Stéphanie BOUCHARD, Irène CARRERAS, François LAURENT, Ludovic BUISSON, Antoine GUIRAUD, Ghislaine ROGER, Jean-Paul COMBE, Pierre BEAU et Bruno CARPENTIER.